

VOIR DIRE

15 ans

NUMÉRO 90
JUILLET-AOÛT 1998
L'EXEMPLAIRE: 4^s

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



30^e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de l'Estrie

16 mai 1998

Première au Québec

Lancement du Passeport-Santé au Westin Mont-Royal par le Centre de la Communauté sourde du Montréal-Métropolitain

28 mai 1998



50^e anniversaire (1948 - 1998)



Centre
**Notre-Dame
de Fatima**

Inauguration de l'auberge

11 juin 1998

***Bonnes vacances
à tous!***

Sous-titrage Plus inc.,
une équipe toujours plus près de vous.



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

"On a les mots pour le lire"

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Téléphone: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef
Jeanne d'Arc Paradis-Daigneault
assistante à la rédaction
Monique Therrien
correctrice
Anna Sabelli
infographe
Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité
Jean-Marc Lachambre /
Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:

Gilles Read
Marie-Hélène Boulanger
Jacinthe Auger
Gilles Boucher
Yvon Mantha
Claude Moreau
Ginette Lefebvre
Guy Fredette
Jacques Vadeboncoeur
Anne Lefebvre
Françoise Léonard

COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:

Imprimerie Omni inc.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE
65 ouest, de Castelnau, suite 300
Montréal, Qc H2R 2W3
Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Un décision de la Cour Suprême du Canada	5
Assemblée générale annuelle du CQDA	6
Journée porte ouverte à l'APPAL	7
Lancement du passeport-santé du CCSMM	8 et 9
Votre pharmacienne vous parle	9
30e anniversaire de l'Ass. des Sourds de l'Estrie	10 et 11
Léon Bossé, récipiendaire du prix Bénévole	12
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	13
Centre Notre-Dame de Fatima - 50 ans	13, 14 et 15
Recherche d'emploi à l'heure d'Internet	16
Félicitation à Julie-Moon Tremblay	16
Une histoire de retrouvailles bien réussie	17
Petites règles du français élémentaire	18
Nouveau départ de l'ASHR	18
Nouvelles du CLSM	19
Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)	20
Décès, naissances, etc	21
VOIR DIRE s'effoule	21
15 ans à défier la différence - Défi Sportif 98	22 et 23

PAGE COUVERTURE:

Photo du haut : Le 16 mai 1998, à l'hôtel Delta de Sherbrooke, l'Association des Sourds de l'Estrie célébrait son 30^e anniversaire de fondation. De gauche à droite: le comité organisateur, Jocelyn Grenier, trésorier, Céline Martineau, secrétaire, Josée Dupont, directrice, Aline Paillé, publicitaire et Raymond Vallière, maître de cérémonie.

Photo du centre : Photo prise lors du lancement du passeport-santé, le 28 mai 1998 à l'hôtel Best Western Mont-Royal. De gauche à droite: Dorice Prince, Ordre des pharmaciens; Judy Richards, chanteuse, Gilles Read, du CCSMM, Marguerite Blais, animatrice; Robert Salois, président de l'Ordre des Dentistes; André Laurin, chef de direction chez Lavery, De Billy, avocats.

Photo du bas: Le 11 juin dernier, dignitaires et invités procédaient à l'ouverture officielle de l'auberge et au lancement des festivités du 50^e anniversaire de fondation du Centre Notre-Dame de Fatima.



Monique Therrien
Rédactrice

55 rang Saint-Hippolyte, c.p. 1087
Oka (Québec)
J0N 1E0

ATS: (514) 479-1020
Téléphone et télécopieur

Service-conseil

Rédaction Communication
Publicité Curriculum vitae
Secrétariat Organisation d'événements

Recherche et rédaction

Articles Compte rendu
Rapport Réécriture

Traitement de texte

Révision de texte

Traduction

Macintosh laser



Imprimerie OMNI inc.

Jacques Gravel,
représentant
(514) 465-0581 (ATS)

3929, boul. St-Jean-Baptiste
Montréal, Qc H1B 5V4

Tél.: 640-4772 / Fax: 640-5603
Ligne directe: 1 (800) 330-4772

✓ Imprimerie commerciale
✓ Matériel publicitaire
✓ Matériel de présentation
✓ Correspondance commerciale
✓ Formulaire
✓ Faire-part de mariage
✓ Carte de remerciements de deuil
Représentant à votre service
Service d'infographie
Service de photocopies



Association des Sourds de la Mauricie, inc.

625, rue Houssart, Cap-de-la-Madeleine, Qc G8T 9C1 / Tél.: (819) 694-0292 (ATS, VOIX et FAX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Suzanne Rivard, *présidente*

Annette Gingras, *vice-présidente*
Jean-Marie Melançon, *secrétaire*
Dionis Magny, *trésorier*

Richard Gingras, *administrateur*
Raoul Poirier, *directeur*
Micheline Lévasseur, *directrice*

Éditorial

L'AQEPA et la LSQ

— Jules Desrosiers possède un baccalauréat en sciences sociales de l'Université du Québec à Hull. Depuis trois ans, il est chargé de cours aux cégeps du Vieux-Montréal et de Sainte-Foy où il enseigne les «Aspects de la surdité». Il a déjà travaillé avec Colette Dubuisson de l'UQAM (linguistique) et Laura Pettito de l'Université McGill (psycholinguistique). Contractuel, il fut embauché à plusieurs reprises par le CCSMM (et anciennement l'AAPA) afin de bâtir plusieurs projets. Il fut président de la Société culturelle québécoise des Sourds entre 1993 et 1995. Il collabore actuellement au suivi de l'Après-Sommet du CQDA en tant que chef d'équipe pour le thème «Langue et Éducation». Il est né dans une famille de Sourds et est père d'un enfant de quatre ans.

Pourquoi l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs se montre-t-elle réticente face aux revendications des Sourds gestuels en matière de reconnaissance de la LSQ ainsi que face à la participation accrue des personnes sourdes dans les comités multidisciplinaires et les tables de concertation où se prennent les décisions politiques?



Jules DESROSIERS

Depuis le début de l'année 1998, et suite aux déceptions ou protestations de certains Sourds, qui prétendent que l'AQEPA ne démontre ni l'ouverture ni le respect auquel les personnes sourdes pourraient s'attendre, les membres de la communauté sourde gestuelle ont décidé d'observer les attitudes de l'AQEPA et la perception qu'elle a des personnes sourdes, particulièrement celles qui utilisent la langue des signes.

Après une lecture en survol de la revue *Entendre*, et après avoir rencontré certains membres de l'AQEPA, les membres de la communauté ont pu constater une légère progression de l'association, de ses débuts à nos jours. Les membres croient, qu'à cause de la pression des Sourds gestuels et de certains intervenants, l'AQEPA n'a eu d'autre choix que de démontrer une plus grande ouverture en écoutant les autres et en acceptant la participation des personnes sourdes. Nous les félicitons pour cette démonstration de bonne volonté et de flexibilité.

Mais, la lecture du mémoire de l'AQEPA, concernant les services spécialisés pour les jeunes vivant avec une surdité, en date de novembre 1997, et la réponse du président, Patrice Pharand, donnée lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association (les 16 et 17 mai 1998 à Mont-Sainte-Anne), ont permis à la communauté de constater que l'AQEPA refuse d'écrire ou de déclarer publiquement qu'elle appuie la reconnaissance de la LSQ comme langue officielle d'enseignement des Sourds de la province de Québec, sous prétexte que, tel que mentionné dans le mémoire, «aucune étude scientifique n'apporte de réponses précises quant à l'utilisation d'une langue signée pour maîtriser la langue écrite».

La communauté fut également déçue de constater que l'expression «personne sourde» ne figure nulle part dans le mémoire, ce à quoi le président a répondu qu'elle figure, au contraire, dans les «visites domiciliaires» et le

«partenariat», ce que nous trouvons très peu évident.

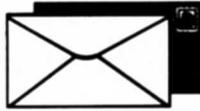
Nous trouvons aberrante la réaction de l'AQEPA concernant la nocivité de la suramplification de la surdité en cours de développement (considérant les dommages qu'elle cause au reste auditif et la pression qu'elle exerce sur les enfants sourds), suite à l'avis préparé par M. Michel Picard pour l'AQEPA. M. Picard a dit que des appareils, payés par la RAMQ, génèrent des pressions acoustiques maximales de sortie supérieures à 130 décibels, ce qui dépasse la norme et cause des pertes d'audition considérables chez les enfants sourds. L'appareillage des enfants de moins de six ans doit être limité à 118 décibels. Idéalement, selon M. Picard, on devrait maintenir la pression à 124 décibels à partir de six ans. L'AQEPA ne demande pas la suspension de cette pratique, mais laisse les techniciens poursuivre leurs expériences qui sont censées améliorer l'audition et l'élocution de ces mêmes enfants.

La communauté aurait apprécié que l'AQEPA appuie la LSQ comme langue officielle d'enseignement des enfants sourds, même si elle considère que rien n'est encore prouvé de ce côté-là. Nous pouvons en dire autant sur la suramplification ou l'implant cochléaire puisque, dans ce domaine, les études et les recherches se poursuivent sans qu'on en soit pour autant arrivé à en tirer des conclusions définitives; l'expérimentation pourrait même comporter certains dangers pour la santé de l'enfant, tant sur le plan physique que psychologique. L'AQEPA ne s'oppose pas à l'expérimentation parce que les médecins sont bardés de diplômes et, de ce fait, sont censés posséder la vérité. La langue des signes, pour sa part, ne risque pas d'endommager quoi que ce soit chez l'enfant. Bien au contraire, elle favorise l'épanouissement de la communication, de l'émotivité et du développement intellectuel. Deux poids, deux mesures!

Dans la communauté sourde, il y a des étudiants sourds universitaires qui savent bien qu'il existe plusieurs études et recherches aux États-Unis et dans certains pays d'Europe, études élaborées par des linguistes et autres scientifiques qui affirment que les Sourds gestuels qui commencent à signer en très bas âge, c'est-à-dire entre trois et six mois, ont un niveau d'apprentissage de la langue nationale de beaucoup supérieure, tout comme c'est le cas chez les parents sourds qui ont des enfants sourds ou les parents entendants qui ont des enfants entendants. Les exemples de Patrick Boudreault, Michel Lelièvre et de Barbara Kannapell et Carol Paden, des États-Unis sont plus qu'éloquents à ce sujet. On pourrait multiplier des exemples par centaines.

Nous demandons à l'AQEPA pourquoi elle préfère ignorer les divers articles sur le sujet disponibles à la bibliothèque de l'IRD ou à l'UQAM (Colette Dubuisson), de l'Université McGill (Laura Pettito) et autres. L'AQEPA hésite-t-elle à pousser ses recherches par crainte de découvrir la vérité ou pour cacher la vérité?

La communauté sourde se demande dans quelle mesure l'AQEPA fait preuve d'objectivité et d'honnêteté dans son attitude par rapport à la langue des signes. Tel que perçu par la communauté sourde, l'AQEPA semble prioriser davantage l'oralisme et considérer la langue des signes comme un deuxième choix ou une alternative, sauf dans le cas où les parents exigent cette option pour leur enfant. C'est du moins ce que nous avons pu observer. ■



Monsieur Read,

Quelle ne fut pas ma déception en lisant votre lettre sous la rubrique «*La parole est aux lecteurs*» dans le *Voir Dire* numéro 88, principalement par rapport à l'argumentation que vous utilisez pour dénigrer la coordonnatrice du SIVET, Mme Lefebvre.

Personnellement, pour avoir été un utilisateur des services d'interprétariat, j'ai été très satisfait des services que l'on m'a offerts le SIVET et je suis persuadé que c'est le cas de la majorité des utilisateurs Sourds auxquels le SIVET répond, en moyenne, de 400 à 500 fois par mois.

Le SIVET a cinq ans. Il a fait du très beau travail jusqu'à maintenant et il est tout à fait normal qu'il ait fait des erreurs en cours de route. Mais le SIVET a pour priorité de donner à l'utilisateur sourd des services d'excellence et travaillera toujours à améliorer cet aspect. Il faudrait souligner l'apport de Mme Ginette Lefebvre dans cette quête de qualité.

J'ai appris à connaître personnellement Mme Lefebvre pour avoir eu la chance de travailler temporairement à la comptabilité du SIVET pendant quatre mois. Elle connaît très bien la culture des Sourds et elle se bat quotidiennement pour trouver des fonds et sensibiliser les différents organismes et instances gouvernementales afin d'ouvrir de nouveaux champs de services d'interprétariat.

En connaissez-vous beaucoup de personnes qui continueraient de croire à l'accessibilité de l'interprétariat, au respect des personnes sourdes et qui y travailleraient avec tout leur cœur après cinq ans de continuelles critiques sur son travail? Malgré toutes les flèches envenimées qu'elle reçoit de la part de certains membres de la communauté sourde, elle continue la bataille de l'accessibilité universelle de l'interprétariat, de la qualité et de l'accroissement des services et ce, pour le plus grand bien de toute la population vivant avec une surdité.

Alain TURPIN ■

Une décision significative de la Cour suprême du Canada

Le 9 octobre 1997, la Cour suprême ordonnait unanimement au gouvernement de la Colombie-Britannique de défrayer les coûts des services d'interprétariat des personnes sourdes chez le médecin ou à l'hôpital. Cette décision faisait suite à plusieurs années de lutte devant les tribunaux, de comparutions en cour, d'appels et de frustrations qui ont permis de faire tomber une barrière tenace.

La Colombie-Britannique n'était pas seule dans la bataille. Tous les Sourds canadiens connaissent très bien le sujet de l'interprétariat et savent qui doit fournir et payer ces services.

Être présent lors du dépôt de la décision de la Cour fut une expérience enrichissante, une que l'on n'oubliera jamais. La décision devait être rendue le 9 octobre à 9 h 30, presque six mois après l'audition qui avait eu lieu le 24 avril 1997.

Nous étions tous très énervés. Dans le couloir, plusieurs personnes des médias s'installaient et se préparaient à filmer notre réaction. Gary Malkowski, de la *Société canadienne de l'ouïe*, Bijaya Shrestha de l'*Association des Sourds du Canada*, Michael Huck du *Conseil des canadiens avec déficiences* et David Baker du *Centre de ressources et de défense pour les handicapés*, qui travaillaient sur le dossier, se sont rencontrés à 9 h 15 afin de discuter du possible résultat. À 9 h 30, des membres de la communauté sourde arrivaient et offraient leur support.

Puis, nous sommes entrés afin d'entendre la décision. Nous avons dû attendre quinze minutes afin que l'on prépare des copies du jugement. À 9 h 45, nous avions notre copie en main et le groupe d'intervention se rua vers la salle de réunion afin de préparer sa réaction à la décision. Nous avons très peu de temps et nous devions rencontrer les médias. Nous avons découvert que la décision était unanime. Le plus haut tribunal du pays venait de décider que le gouvernement de la Colombie-Britannique était responsable des services d'accessibilité pour les personnes

sourdes. Remplis de joie, nous sommes partis à la rencontre de la presse.

Le plaisir d'être debout, dans le hall de la Cour suprême et savoir que nous avons gagné, était le résultat de l'appel de trois jeunes sourds de la Colombie-Britannique. Robin Eldridge, de Surry, fut la première à porter sa cause devant le tribunal après qu'elle ait expérimenté des problèmes à avoir les services d'un interprète lors de ses visites chez le docteur. Elle est diabétique et croyait important d'avoir une communication claire et complète afin de mieux comprendre son état de santé.

Linda Warren et son mari John ont aussi porté leur cause en appel. On leur a refusé les services d'un interprète lorsque Linda, qui était enceinte pour la première fois et de jumeaux, accoucha prématurément. À la naissance, le cœur de l'un des bébés battait de manière désordonnée et tout ce que l'infirmière fut capable de leur faire comprendre par gestes fut que le cœur du bébé n'était pas bon. Les craintes de Linda furent décuplées, ne comprenant pas l'état réel du cœur de son bébé.

Des cas comme ceux des Eldridge et des Warren se sont pas rares. De telles histoires surgissent fréquemment, histoires dans lesquelles les droits des Sourds ont été ou sont bafoués. Souvent, nous entendons dire que le médecin peut communiquer par écrit ou par gestes. Mais est-ce là un mode de communication efficace?

L'un des arguments dans cette cause fut le droit à une communication efficace. Ce sujet fut traité dans le livre *Ensuring Effective Communication: The Duty of Health Care Providers to Supply Sign Language Interpreters for Deaf Patients*, écrit par Elizabeth Ellen Clinton. Bien que les médecins et autres professionnels disent que les Sourds peuvent écrire, peut-on prétendre que ce mode de communication est efficace? Écrire de petits mots et les passer de l'un à l'autre prend du temps et ne procure pas toujours toute l'information ou tous les détails concernant les symptômes ou le diagnostic.

(traduction libre de «A landmark Supreme Court Decision» par David Allen, tiré de la revue *VIBES*, décembre 1997, pages 4-5) ■

La décision de la Cour suprême va au-delà de la simple assurance des services d'interprétariat pour les services de santé. Elle énonce clairement que les gouvernements ne peuvent se soustraire à leurs obligations constitutionnelles par la privatisation ou par la délégation de pouvoir à des organismes privés tels les hôpitaux, les universités et les services de transport. La décision des juges s'étendait au-delà de la population sourde et touchait toutes les personnes handicapées qui ont aussi droit aux services gouvernementaux.

Le jugement de la Cour suprême est l'équivalent de la démolition du mur de Berlin. Les barrières à la communication et à l'iniquité tombent aussi. La décision de la Cour démontre que les gouvernements provinciaux doivent développer rapidement de nouvelles législations afin d'abolir les barrières élevées dans plusieurs domaines tels la santé, l'éducation et les transports publics.

Le juge Gérard Laforest a dit: «*Pour plusieurs entendants, le silence est l'idée que l'on se fait de la surdité. Cette vision a occulté les besoins des personnes sourdes et a créé une société qui, en grande partie, est organisée comme si tous entendaient. Il n'est donc pas étonnant de constater que les désavantages vécus par les personnes sourdes, en termes sociaux, économiques et de santé, proviennent majoritairement des barrières de la communication érigées par la population entendante*».

La *Société canadienne de l'ouïe* est heureuse d'avoir été impliquée dans ce dossier, tout comme le furent l'*Association des Sourds du Canada*, le *Conseil des canadiens avec déficiences* et le *Centre de ressources et de défense pour les handicapés*. Nous vous encourageons à défendre votre droit aux services d'interprétariat lors de visites médicales et à écrire à votre ministre de la Santé si vos droits ne sont pas reconnus.

(traduction libre de «The Supreme Victory» par Lucy Ross, tiré de la revue *VIBES*, décembre 1997, pages 9) ■

Assemblée générale annuelle du CQDA

Par **Yvon MANTHA**, directeur général du CQDA

Le 23 mai 1998, le *Centre québécois de la déficience auditive* (CQDA) tenait sa 23^e assemblée générale annuelle à la salle *Charles-Cusson* de l'*Institut Raymond-Dewar*.

L'assemblée générale a permis au CQDA de se rendre compte d'un très grand changement au Centre. La présence massive des associations gestuelles a agréablement surpris les dirigeants du CQDA qui y voient là un signe très encourageant et l'indication du grand désir des sourds gestuels de s'impliquer dans les affaires qui les concernent. La campagne de sensibilisation et de recrutement, entreprise par le CQDA l'année dernière, rapporte aujourd'hui des dividendes.

Parmi les facteurs importants pour l'accessibilité à l'information, notons la traduction en LSQ et sur bande vidéo du bulletin du CQDA. Ce moyen de communication en langage visuel a fortement plu aux associations de sourds gestuels qui ont vu en cette initiative, un changement de mentalité au CQDA. La tournée régionale que le Centre a menée depuis la fin de l'hiver, à Québec, Saint-Georges-de-Beauce, Victoriaville, Cap-de-la-Madeleine, Saint-Jean-sur-Richelieu, Sainte-Thérèse, Joliette et Sherbrooke a également soulevé un très grand intérêt face au CQDA.

Les 40 délégués présents, nombre record, ont à nouveau porté M. Gilles Boucher au poste de président du CQDA, même si, selon les statuts et règlements, c'était au tour des associations de sourds gestuels à élire un président parmi l'un des leurs. Aucun sourd gestuel n'ayant voulu occuper la fonction de président, le conseil d'administration a choisi de suspendre le règlement du CQDA pour une année, afin que les représentants des associations de malentendants élisent un nouveau président.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.Q.D.A. 1998-1999

Exécutif

Regroupement québécois pour le sous-titrage (deux ans)
Gilles Boucher, président

Association des Sourds de Laval (invité)
Geneviève Alain, vice-présidente

Association des Devenus-sourds et malentendants du Québec - secteur Montréal (deux ans); **Léon Bossé**, secrétaire

Plein Geste (un an); **Alain Turpin**, trésorier

Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel (un an); **Monique Rocheleau**, administratrice

Administrateurs

Amicale régionale des Sourds du Saguenay-Lac-Saint-Jean (invité)
Pierrette Lavoie

Association des malentendants québécois (un an)
Claudette Gagné

Association des Sourds et malentendants - secteur Rouyn-Noranda; (invité) **Chantal Turcotte**

Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides (invité)
Joëlle Fortin

Association des Sourds de Beauce (invité)
Jacques Fortin

Association des Sourds de l'Estrie (invité)
Aline Paillé



Les membres du Conseil d'administration du CQDA pour l'année 1998-1999.
Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Association de l'ouïe de l'Outaouais (invité)

Michel Guibord

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (un an)
Jacques Racicot

Cégep du Vieux-Montréal (deux ans)

Julie-Élaine Roy

Centre des loisirs des Sourds de Montréal (deux ans)

Christiane Ste-Marie

Club abbé de l'Épée (un an)

André Chevalier

Club optimiste pour Sourds et malentendants de la Montérégie (invité)

Jacques Major

Manoir Cartierville / Centre de jour Roland-Major (deux ans)

Jacinthe Auger

Regroupement des Sourds de la Capitale (deux ans)

Anne-Sophie Boucher

Service régional d'interprétariat de Lanaudière (invité)

Michel Desjardins

Les participants à cette assemblée ont aussi adopté des modifications aux statuts et règlements de l'organisme, ont fixé les priorités pour l'année 1998-1999 qui sont:

À égalité

- suivi du colloque de l'Après-Sommet
- intégration au travail
- sous-titrage
- programme d'attribution des aides techniques de la RAMQ

Par ordre de priorité

- mesures d'urgence
- services éducatifs
- services d'interprétariat dans les cabinets médicaux privés.

Une importante étape fut aussi franchie le 23 mai dernier avec le dépôt du rapport d'étape des comités thématiques du suivi de l'Après-Sommet formés lors de la rencontre du *Conseil des sages* du 24 janvier 1998. Une promesse tenue et respectée, selon l'échéancier. ■



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe 75 associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

Gilles Boucher
président

(suite et fin)



Les membres du Comité exécutif. En bas, dans l'ordre habituel: Monique Aubé, technicienne en informatique employée au CQDA, Gilles Boucher président, Yvon Mantha, directeur général. Seconde rangée: Isabelle Latreille, secrétaire du bureau, Monique Rocheleau, administratrice, Geneviève Alain, vice-présidente, Alain Turpin, trésorier. En arrière, Léon Bossé, secrétaire.

Mai: Mois de l'Ouïe Une journée porte ouverte réussie à l'APPAL

«Une cinquantaine de visiteurs ont visité le local de l'Association des personnes avec problème auditifs des Laurentides (APPAL) et assisté à deux conférences, lors de la journée porte ouverte que se tentait le 20 mai dernier dans le cadre du Mois de l'ouïe.

«Les deux conférences, l'une d'un représentant du SIVET (Service d'interprétation visuelle et tactile) et l'autre du Centre québécois de la déficience auditive, ont duré plus longtemps que prévu. Les deux conférences ont été données en langue des signes québécoise (LSQ) et en français. L'activité, qui devait se terminer à 17 h, mais qui a été allongée d'une heure supplémentaire, a attiré à égalité des entendants et des personnes atteintes de déficience auditive.

«Puis, une semaine plus tard, le 27 mai dernier, une trentaine de personnes sont venues en apprendre plus sur le nouveau Collège des Sourds, une école préscolaire et primaire qui ouvrira dès septembre prochain dans la région de Québec.

«Somme toute, pour les représentants de l'APPAL, les deux activités se sont avérées un succès sur toute la ligne. Il est important de souligner que l'organisme célébrera ses dix ans d'existence en novembre prochain et qu'un grand nombre de projets pour souligner l'évènement sont actuellement en gestation.»

Les responsables de l'APPAL tiennent à remercier tous les bénévoles, les organismes et les précieux collaborateurs pour leur contribution au succès de l'«Évènement porte ouverte Mois de l'ouïe: 20 mai 1998». Mille fois merci à tous!

— tiré du Nord Info du 30 mai, page 29 ■



Gilles Boucher, président du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) lors de son allocution à l'APPAL dans le cadre du Mois de l'ouïe.



VOYAGEZ SANS SOUCIS !

Le transport accessible est en voie de devenir réalité au Canada, et nous faisons de notre mieux pour y parvenir.

La plupart des transporteurs publics canadiens sont aujourd'hui plus sensibilisés aux besoins des voyageurs ayant une déficience et leur offrent maintenant des services plus uniformes, tant au départ et à l'arrivée qu'en cours de route.

Les voyageurs ayant une déficience ne devraient se buter à aucune barrière non nécessaire ou injustifiée. C'est l'un des nombreux rôles de l'Office des transports du Canada de s'assurer que tous les Canadiens, même ceux qui ont des déficiences, puissent utiliser sans encombre les transports publics régis par le gouvernement fédéral.

Si vous continuez de faire face à des problèmes d'accessibilité dans vos déplacements par avion, par train ou par bateau, vous pouvez porter plainte auprès de l'Office.

Si vous aimeriez recevoir une de nos brochures sur la protection des consommateurs et le règlement des plaintes, de même que sur nos recommandations aux transporteurs quant aux services qu'ils doivent offrir aux voyageurs ayant une déficience, communiquez avec l'Office à l'adresse et aux numéros de téléphone ci-dessous.



OTC-CTA

TRANSPORTS ACCESSIBLES
Office des transports du Canada
Ottawa ON K1A 0N9

Téléphone : (819) 997-6828 ou 1-800-883-1813

Téléimprimeur : (819) 953-9705 ou 1-800-669-5575

(ON PEUT OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'OTC EN MÉDIAS SUBSTITUTS OU À NOTRE SITE INTERNET :

<http://www.cta-otc.gc.ca>)



Canada



À la table d'honneur, lors du lancement: Marguerite Blais, Gilles Read, André Masse, psychiatre spécialisé en surdit , Judy Richards.



Andr  Laurin, Robert Salois, Guylaine Desrosiers, pr sidente de l'Ordre des infirmi res, Marie-Th rese P rez, pharmacienne.

Lancement du passeport-sant 

Collaborateurs: Fran oise L ONARD, Gilles READ et Nicole PARIS 

Tout  tre humain doit recevoir des soins m dicaux de fa on appropri e! Parce que les personnes sourdes du Qu bec ont droit aux m mes soins et services de sant  que le reste de la population qu b coise, un projet innovateur a vu le jour. Le *passeport-sant * a  t  lanc , le 28 mai dernier, par le Centre de la communaut  sourde du Montr al M tropolitain (CCSMM) et le Regroupement des organismes de Sourds du Qu bec (ROSQ) lors d'une conf rence de presse   l'h tel Western Mont-Royal. Cet outil de communication, tr s important pour les personnes sourdes et les professionnels de la sant , a pu  tre cr e gr ce   la collaboration du Coll ge des m decins, de l'Ordre des dentistes, de l'Ordre des infirmi res et infirmiers et de l'Ordre des pharmaciens du Qu bec.

L'incapacit  des personnes sourdes   communiquer avec les professionnels de la sant  est une r alit  brutale. Il en r sulte l' mergence de solitude d'un  tre humain frustr  et incompris qui voit sa sant  davantage compromise, et d'un intervenant de la sant  impuissant et frustr  de ne pouvoir donner le service attendu. Si la parole est le v hicule de la communication pour l'entendant, pour le sourd, la seule fa on de communiquer est la langue des signes qu b coise (LSQ), qui n'est malheureusement pas encore reconnue par le gouvernement du Qu bec comme langue premi re des Sourds.



La communaut  sourde a donc commenc , depuis quelques ann es,   cr er un programme permettant d'am liorer l'accessibilit  aux services de sant  pour les personnes sourdes.

Des recherches effectu es dans le cadre de ce programme indiquent que:

- il y a de l'incompr hension de part et d'autre lors des communications entre le sourd et le professionnel de la sant 
- cette incompr hension peut causer des situations graves et mettre la vie des personnes sourdes en danger
- le message fait par une tierce personne est souvent erron , compte tenu du manque de connaissance de la langue des signes qu b coise (LSQ)
- la communaut  sourde demeure grandement priv e d'information sur la sant 
- quatre-vingt-cinq pour cent des Sourds ont de la difficult    lire et    crire, ce qui signifie qu'ils n'ont pas acc s   la majorit  de informations donn es quotidiennement par les m dias
- les professionnels de la sant  m connaissent le v cu des Sourds
- les personnes sourdes n gligent leur sant  et  vitent donc d'aller consulter un professionnel de la sant , faute de services ad quats

En 1996, une *Grande R union Sant * a eu lieu entre des professionnels de la sant  et des Sourds du Qu bec. Durant cette rencontre, le besoin imm diat d'un outil facilitant la communication a  t  clairement formul  et reconnu, d'o  l'id e d'assembler des donn es pour faciliter les consultations m dicales. Par la suite, le concept de passeport-sant  a vu le jour.

Le passeport-sant  permettra principalement de:

- donner de l'autonomie   la personne sourde lors d'une demande de services de sant 
- fournir une aide   la personne sourde pour communiquer
- r duire les erreurs concernant l' tat m dical du (de la) patient(e) sourd(e)
- fournir des renseignements sur la langue des signes et le monde des Sourds
- guider les professionnels de la sant  dans leurs communications avec une personne sourde
- optimiser la qualit  de vie de la personne sourde
- r pondre aux attentes de la population sourde, sourde-aveugle, devenue-sourde et malentendante.



CENTRE DE LA COMMUNAUT  SOURDE DU MONTR AL M TROPOLITAIN
65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montr al, Qc H2R 2W3 T l.: (514) 279-7609 (secr taire) ATS

Le Centre de la Communaut  Sourde du Montr al M tropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un probl me quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-99

Pr sidente: **Lucette Desrosiers** Tr sorier: **Andr  Lauzon**
Vice-pr sidente: **Jeanne d'Arc** Administratrice: **Chantal Jarry**
Paradis-Daigneault Directeur g n ral: **Gilles Read**
Secr taire: **Fran oise L onard**



UN ORGANISME FINANC  PAR Centraide

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
�tudiant(e) avec carte	5.00 \$		---
�ge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$



Jacques Hammon, comédien sourd à l'oeuvre, en compagnie du Dr André Masse dans une scène tragi-comique décrivant le problème de communication entre un Sourd et un professionnel de la santé.

Le passeport-santé permettra donc aux sourds de faire comprendre leurs besoins médicaux et constituera, grâce aux renseignements qu'il contient, un outil de travail très utile pour les professionnels de la santé qui les traiteront.

Les ordres professionnels approchés ont immédiatement endossé le passeport-santé, ont formulé des recommandations tout au long de sa production et ont offert leur entière collaboration dans la promotion et la diffusion auprès des membres de cet outil de communication pour les sourds et les professionnels de la santé.

Ce livret sera évolutif et sera continuellement adapté selon les besoins à venir (phase II pour les devenus-sourds et malentendants, entrée en vigueur de la carte à puce, etc.) Le passeport-santé, qui est disponible depuis le 1^{er} juillet, permettra aux Sourds du Québec d'accéder à la qualité de vie qu'ils n'ont pas et à laquelle ils ont droit tout comme les autres Québécois et Québécoises. ■

Votre pharmacienne vous parle



Marie-Thérèse PÉRES, pharmacienne

Vous ne serez pas surpris que je vous parle et communique mes impressions et commentaires sur le passeport-santé. J'étais très heureuse de participer activement à son lancement à la fin de mai, mois de l'ouïe.

Vous profiterez bientôt d'un outil de communication à la mesure de vos attentes, outil qui permettra une compréhension accrue de votre professionnel de la santé qui pourra vous donner un meilleur service. La difficulté de communiquer aura antérieurement été un obstacle majeur à ce que vous receviez les services requis. Vous ne devez maintenant plus hésiter à consulter votre professionnel, à communiquer avec lui, à le visiter au besoin pour tout conseil requis et que vous cessiez de souffrir en silence par crainte ne de pas être compris. L'utilisation du passeport-santé vous ouvrira la porte de l'amélioration de la qualité de vie, une qualité à laquelle vous avez droit à titre de citoyen.

Il vous faudra toutefois être patients pour quelques temps encore. Cette attente permettra aux professionnels de la santé impliqués de recevoir de l'information et des recommandations appropriées concernant l'utilisation du passeport-santé, leur participation et leurs responsabilités professionnelles à son égard afin de rendre son utilisation optimale. L'implantation définitive du passeport devrait se faire au début de septembre. Entre temps, vous pouvez, en collaboration avec les membres de votre famille et/ou de votre professionnel de la santé, commencer à remplir l'information de base qu'il requiert. Vous pouvez, par exemple, vous procurer une photographie de vous-mêmes qui ira dans le passeport.

Voici quelques suggestions et conseils additionnels que je vous suggère et qui devraient optimiser votre outil de communication. Vous devez:

- considérer le passeport-santé comme votre clé d'entrée auprès du professionnel de la santé
- utiliser le passeport-santé afin d'optimiser vos soins médicaux, dentaires et pharmaceutiques
- identifier les professionnels de la santé avec lesquels vous entendez partager votre passeport-santé
- établir une fidélité avec le professionnel choisi, car celui-ci pourra mieux vous comprendre et vous offrir un service professionnel de premier plan
- avoir votre passeport-santé continuellement avec vous, car vous pourriez avoir à l'utiliser à tout moment
- prendre soin de votre passeport-santé et ne pas le laisser traîner, car il contient des informations personnelles

Pour ma part, je serai heureuse, en collaboration avec mon personnel, de vous servir et de communiquer avec vous en LSQ. ■



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe ● Iridologue (avec photo)
Bilan vital ● Irrigation colonique
Bougie Aurys ● Info-santé naturelle

1080 Grande Allée, C.P. 60114
Boisbriand, Québec J7G 3G4
(514) 971-0687 ATS*

1455, rue Lorraine,
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants



Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1
Tél.: (514) 688-1521 (Voix et ATS) / Télécopieur: 688-1651

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-99

Président:
Vice-présidente:
Secrétaire:

Denis Harrison
Geneviève Alain
Brigitte Sabourin

Trésorière:
Directeur:
Directeur:

Johanne St-Gelais
Guy Dubé
Gilles Séguin

E-mail: Joanestg@colbat.net



30^e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de l'Estrie Inc.

Par Céline MARTINEAU, collaboration spéciale

M. Raymond Vallières, président du comité du 30^e, a remercié tous les participants présents lors du 30^e anniversaire de l'Association des Sourds de l'Estrie. Puis, il a invité Mme Aline Paillé, présidente de l'ASE, à dire un petit mot. Cette dernière a remercié les gens d'être présents pour les festivités et a félicité les gens de l'extérieur qui se sont tout spécialement déplacés pour l'événement.

Mme Marie Malavoy, députée de Sherbrooke, était présente. Elle a encouragé l'intégration des Sourds dans la société et a félicité les femmes pour leur bon travail au sein de l'association. Elle a, par la suite, procédé au premier tirage.

M. Yvon Mantha, directeur général du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) a prononcé une allocution dans laquelle il félicitait l'Association des Sourds de l'Estrie pour son développement et sa grande implication dans la création du Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie (SIPSE).

Le comité organisateur a souligné l'apport des anciens présidents en leur remettant une boutonnière de fleurs séchées. Les anciens présidents présents étaient: Mariette Godbout, Rachel Bédard, Jeannine Villemaire, Luc Mascolo, Marie-Claire Houde, Raymond Vallières et Aline Paillé.

Les membres fidèles depuis plus de vingt ans ont aussi été honorés. Rachel Bédard, Lisé Simoneau, Irène Vachon et Jeannine Villemaire ont reçu un arrangement de fleurs séchées. Alors que Maurice Dion a reçu un ensemble de billets de loterie et Jean-Claude Simoneau, une figurine d'aigle avec horloge.



Mme Marie Malavoy, députée de Sherbrooke, était présente pour souligner cet anniversaire et a parlé de l'engagement de cette association à promouvoir l'épanouissement des personnes vivant avec une surdité de la région de Sherbrooke. On voit, à sa droite, l'interprète Evelyne Tremblay à l'oeuvre.



Le comité organisateur du 30^e anniversaire de l'ASE, en compagnie de Mme Marie Malavoy, députée de Sherbrooke, que l'on voit au centre.

Le comité organisateur a aussi tenu à remercier les membres du conseil d'administration qui y siègent depuis très longtemps. Un ensemble aromatique est allé à Aline Paillé, un chandelier de table à Luc Mascolo et un appareil pour mesure le voltage à Raymond Vallières.

C'est au nom du conseil d'administration que Marie-Claire Houde a remercié les membres du comité organisateur du 30^e en leur remettant un billet pour une croisière sur le lac Memphrémagog.

Les invités ne furent pas oubliés et les heureux gagnants des tirages des prix de 50 \$ sont: Rachel Bédard, Alain Bourgeois, Jean-Denis Côté, Jean Davia, Pierre Gauthier, Marie-Claire Houde, Karine Patry, Jean-Claude Simoneau, Roland Vachon. Des gilets pour enfants, offerts par Marco Thériault de l'Industrielle Alliance, ont aussi été tirés parmi les participants de la soirée. ■

Photographe: Yvon MANTHA



Les anciens présidents de l'ASE étaient de la fête afin de partager les bons souvenirs des trente dernières années. On reconnaît sur cette photo: Aline Paillé, actuelle présidente, Raymond Vallières, Marie-Claire Houde, Luc Mascolo, Rachel Bédard, Jeannine Villeneuve et Mariette Godbout, présidente-fondatrice de l'association en 1968.



Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: 1-819-563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: 1-819-821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Aline Paillé, présidente
Luc Mascolo, vice-président et directeur de promotion
Louise Godbout, secrétaire
Josée Dupont, trésorière

Jocelyn Grenier, directeur des loisirs
Raymond Vallières, directeur
Marie-Claire Houde, directrice

(suite et fin)



Les convives, qui venaient d'aussi loin que de Montréal, Québec, Trois-Rivières, lèvent un toast en l'honneur du 30^e anniversaire de l'Association.



Comédiens de «Main sans fin»: Rémy Maltais, Alice Dulude, Benoît Landreville et Éric Guindor qui ont offert un excellent spectacle hilarant et captivant.



Irène Vachon, Rachel Bédard, Lise Simoneau, Jeannine Villemaire, Maurice Dion, Jean-Claude Simoneau furent surpris de recevoir chacun un cadeau soulignant leur fidélité de membre de l'association au cours des derniers trente ans.

Photographe: Yvon MANTHA



Des hommages et des cadeaux-souvenirs ont été remis par l'ASE aux membres du C.A. pour leur persévérance, leur fidélité, leur implication de plus de cinq ans à l'association. Les personnes qui ont reçu un hommage sont: Raymond Vallières, Aline Paillé et Luc Mascolo. A droite, on remarque Jocelyn Grenier, animateur-présentateur.

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue
Richard Lamoureux — Claudette Hogue
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, (Québec) H2J 2X1

Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357

Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE



L'Association des Sourds
de Lanaudière, Inc.



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS

Association des Sourds de Québec inc.

765, Boul. Charest Est, Québec, Qc G1K 3J6

Tél.: 1-418-640-9258 / Fax: 1-418-640-5270

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Claude Moreau, *président*
Richard Dagneault, *vice-président*
Normand Larivée, *secrétaire*
Roger Duchesne, *trésorier*

Directeurs: Lucien Genest, Nicole Racine, Micheline Fiset,
Hélène Guay, Gérard Lapointe



35^e anniversaire de fondation de l'A.S.Q.

le 22 mai 1999

Château Frontenac
Grand Bal

COMITÉ D'ORGANISATION

Richard Dagneault, *président*
Manon Brière
Brenda Lebel
Paula Richard

Lisa Kelly
Bruno Villeneuve
Denis Pouliot
Jocelyn Kelly

Léon Bossé, récipiendaire du prix Hommage bénévolat-Québec, région Laval

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est heureux de compter dans ses rangs un homme de la trempe de M. Léon Bossé. Les membres du conseil d'administration le félicitent pour l'obtention du prix *Hommage bénévolat-Québec* et lui souhaitent une longue vie et une implication toute aussi active dans le monde de la déficience auditive.

Rappelons que l'implication soutenue et bénévole de M. Bossé, à l'amélioration de la condition de vie des personnes déficientes auditives, a été considérable au cours des dernières années. Il s'est plus particulièrement illustré dans le développement et la promotion des droits et intérêts des sourds et malentendants du Québec. Ses multiples luttes et ses constants efforts ont permis, au fil des ans, de gagner des droits, de faire avancer des dossiers et d'améliorer le sort des sourds et des malentendants. M. Bossé a acquis une solide réputation de «fonceur»... pour le plus grand bien de la communauté sourde et malentendante d'ici.

Deux cent trente-six candidatures, de toutes les régions du Québec, ont été soumises. Parmi les critères évalués: l'impact des actions posées, la mobilisation des ressources disponibles et l'innovation dans sa façon d'aider sa communauté. M. Bossé a été choisi comme bénévole méritant de Laval pour l'ensemble de son oeuvre.

En plus de la qualité et la quantité de travail abattu, les membres du jury furent impressionnés par le fait que M. Bossé surmonte sa limitation auditive et nous montre à avoir confiance en la vie et aux personnes, qu'importe leur handicap, leur âge, leur sexe, leur religion et leur race.

Félicitations Monsieur Bossé! de la part de tous les membres de la communauté sourde et malentendante. ■



À gauche, le lauréat, Léon Bossé, reçoit des mains du ministre délégué aux Relations avec les citoyens, André Boisclair, le prix Hommage Bénévolat-Québec, dans la catégorie «Bénévole - région Laval». Félicitations Léon!



Le 22 avril 1998, la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, ministre responsable de la Condition féminine et de l'Action communautaire autonome, Mme Louise Harel dévoilait les noms des 33 lauréates et lauréats de la première édition d'Homage bénévolat-Québec, à la salle du Conseil législatif (Salon rouge) de l'Assemblée nationale du Québec, lors d'une cérémonie en présence du premier ministre, M. Lucien Bouchard. Parmi les 236 candidatures provenant de toutes les régions du Québec et soumises au Secrétariat à l'action communautaire autonome, le jury de sélection a choisi 15 personnes dans la catégorie «Bénévole», 15 organismes dans la catégorie «Organismes» et trois organismes dans la catégorie spéciale «Solidarité verglas» 1998.

Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

 CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

 manoir
cartierville

Par Jacinthe AUGER

Les usagers présents au Centre de jour *Roland-Major*, le 16 juin dernier, ont pu s'exprimer quant à deux hypothèses de relocalisation du CJRM au *Manoir Cartierville*.

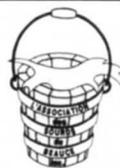


Marie-Claire LIMOGES

Les commentaires recueillis ont été acheminés au conseil d'administration du 19 juin 1998. Ainsi, la décision finale n'est pas encore prise et le déménagement du CJRM n'est pas confirmé pour le moment. Les activités et les services sont offerts normalement au CJRM.

Mme Marie-Claire Limoges a été élue pour un second mandat au sein du comité des bénéficiaires du *Manoir Cartierville* pour représenter le CJRM. Félicitations à Mme Limoges!

Bonne saison estivale à toutes les personnes âgées de la communauté sourde. Nous nous retrouverons en septembre pour vous décrire les divertissantes activités tenues au CJRM cet été. ■



**L'Association
des Sourds
de Beauce Inc.**

12480, 1^{re} Avenue Est,
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1

Tél. : (418) 227-8950 ATS / Télécopieur: (418) 227-8950

BUREAU OUVERT

Septembre 1997 à Juin 1998 / Vendredi de 13h00 à 16h00

Centre
**Notre-Dame
de Fatima**



1948-1998
50 ANS
au service des
personnes sourdes

50^e anniversaire (1948-1998)

Par **Jean-Guy BEAULIEU**,
Membre du C.A. et membre du *Comité des fêtes du 50^e anniversaire*
avec la collaboration de **Benoît LORRAIN** et **Luc DORION**

Il y a environ vingt ans, lorsqu'à cause d'une surdité progressive, j'ai été muté au secteur des sourds de la polyvalente *Lucien-Pagé*, j'ai dû apprendre très rapidement la langue des signes québécoise. Pour vivre dans un environnement à communication gestuelle, j'ai fait du bénévolat quelques étés au camp de Vaudreuil, parce qu'un curé, des soeurs et des enfants, heureusement, ça ne rit pas du monde quand ils se trompent. J'ai aussi appris à connaître l'abbé Leboeuf, le premier professeur de signes de beaucoup d'entre nous, un prêtre très spécial, qui manie aussi bien l'encensoir, l'absolution et le marteau que la ligne à pêche.

C'est aussi avec émotion que je me souviens des moments que j'ai passés au camp. Je revois l'abbé Leboeuf se diriger vers la cuisine en lançant son « *Bon matin!* » habituel, pendant que les soeurs Germaine Landry et Rosanne Bérubé s'affairent au déjeuner. Soeur Hélène Lebrun arrose les fleurs et soeur Jacqueline St-Amant, directrice du camp, s'occupe de l'organisation de la journée.

Ce demi-siècle que nous célébrons, 1948 à 1998, c'est la consécration d'innombrables actions bénévoles, de la foi en la Providence, de l'humanisme à l'état pur. Le *Centre Notre-Dame-de-Fatima* fait désormais partie du patrimoine des personnes qui vivent avec une surdité au Québec. Nous ne pouvons pas rester indifférents.

1995: la relocalisation à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, la construction de l'auberge et de nombreux aménagements marquent une étape importante de l'histoire du Centre et n'auraient pas été possibles sans l'appui moral et financier des soeurs de la Providence, des religieuses de *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs* et de nombreux bailleurs de fonds. Cet anniversaire nous permet de jeter un regard admiratif sur le passé et sur les personnes et organismes qui l'ont marqué.

Pour perpétuer et concrétiser cette poursuite de l'excellence, l'équipe actuelle, sous la direction de Benoît Lorrain, s'est dotée d'un code d'éthique centré sur le bien-être des bénéficiaires: enfants et adultes sourds, malentendants, sourds-aveugles, ou avec handicaps associés, et, bien sûr, les enfants de la municipalité qui profitent du camp de jour, ainsi que la clientèle d'affaires.

Photo: **Yvon LATREILLE**



De gauche à droite: Benoît Lorrain, Bernard Rivest, président du comité surdité-loisirs, soeur Lorette Frigon, vice-président du *Centre* et André Weir, représentant des *Lions* lors de la remise d'un chèque de 5 000 \$ afin d'aider le *Centre* à se remettre des dégâts causés par le verglas. Un gros merci!



Les liens de confiance qui unissent les administrateurs, la direction générale et le personnel sont une garantie que les défis futurs seront relevés avec beaucoup d'enthousiasme et de succès.

Le 11 juin dernier, en plus d'inaugurer la nouvelle auberge, on donnait le coup d'envoi des nombreuses activités qui entourent cet anniversaire. Déjà, des associations ont accepté de s'impliquer: le *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)* pour le programme-souvenir, les journées des enfants, l'épluchette de blé d'Inde; les gens d'affaires de la région pour le tournoi de golf; la *Fondation de la surdité de Montréal* qui prépare une soirée aux huîtres pour souligner l'anniversaire du Centre. Il y aura aussi la fête de la Saint-Jean-Baptiste, des journées-souvenirs, un brunch, un vin et fromage, un souper-bénéfice.

Les membres du comité d'organisation souhaitent rencontrer les représentants d'organismes qui veulent collaborer à l'organisation et à la présentation de ces activités. Merci à l'avance de votre collaboration.

Extrait du discours prononcé par le directeur général lors du lancement des festivités, le 11 juin dernier

«*La Villa Notre-Dame-de-Fatima de Vaudreuil est devenue le Centre Notre-Dame-de-Fatima de l'Île-Perrot. Quitter un site après 48 années d'histoire, c'était très inquiétant, mais à la fois très motivant (...)*»

«*Au cours de ces deux dernières années, nous aurons approvoisé un nouvel environnement, une clientèle plus large, de nouveaux collaborateurs, et dû relever plusieurs défis de taille. Un de ceux-ci, c'était l'ajout d'une auberge qui devait:*

- procurer aux personnes à mobilité réduite un lieu d'hébergement adapté où ils pourraient retrouver tous les services sur le même plancher
- améliorer le fonctionnement général du Centre, en procurant aux activités de soutien des installations appropriées
- augmenter l'attrait récréotouristique du Centre dans la région et améliorer les infrastructures d'hébergement
- fournir aux membres de la pastorale des sourds et aux bénévoles un lieu d'hébergement et d'accueil
- ajouter des salles et une petite chapelle

«*Comme vous l'avez constaté, c'est maintenant un fait accompli et ce, après six mois de travaux acharnés (...)*

«*Merci à tous nos collaboratrices et collaborateurs.*»



**CLINIQUE
DENTAIRE**

Dr Rosa De Frutos

CHIRURGIENS DENTISTES depuis 14 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416



Histoire du Centre Notre-Dame-de-Fatima

Fondée en 1948 par le Service social pour personnes sourdes, la Villa Notre-Dame-de-Fatima a été érigée en corporation autonome et indépendante sans but lucratif par le gouvernement du Québec, qui lui a donné ses lettres patentes le 28 octobre 1973, lesquelles furent enregistrées le 14 février 1974.

C'est grâce à un don de 5 000 \$ du curé de la paroisse Saint-Louis-de-France, M. le Chanoine Paiement, et du prêt de 11 000 \$ des soeurs de la Providence, que l'achat fut possible.

Au cours du premier été d'opération, vingt jeunes filles sourdes ont profité d'un séjour au camp et il y eut plusieurs pique-niques des sourds adultes. Dès les premières années, l'école ménagère de l'Institution des Sourdes-Muettes a organisé des stages à Vaudreuil. Le dortoir fut commencé en 1952 et terminé en 1954.

1956: Voit la formation du premier conseil d'administration officiel de la corporation du Service des personnes sourdes. Plusieurs hommes d'affaires en font partie dont M. Aimé Laplante et M. Louis Hébert.

1961: Le camp est reconnu et aidé par la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises et quarante et une jeunes filles de 5 à 17 ans profitent d'un séjour.

1964: Un nouveau venu arrive au conseil d'administration, M. Jean-René Wilhelmy. La piste cyclable est pavée.

1966-1967: Construction de la salle de jeux, grâce à un prêt de la Fédération.

1967: Un nouveau arrive au conseil d'administration, l'abbé Paul Leboeuf. Début des activités d'hiver au camp par l'achat d'un autobus et l'isolation du presbytère.

1968: La grande maison est rendue inhabitable en hiver et chaque fin de semaine, une trentaine d'élèves y font un séjour.

1971: Un précédent est créé, quatorze garçons de 6 et 7 ans font un séjour avec les filles pour un total de 76 jeunes.

1974: Le 14 février, la Villa Notre-Dame-de-Fatima est enregistrée comme corporation indépendante du Service social pour personnes sourdes.

1978: Des enfants entendants, frères et soeurs des campeurs sourds ou fils et filles de parents sourds, sont acceptés au camp.

1982: Engagement du premier directeur laïc à temps plein pour réaliser les divers projets afin que le camp s'autofinance.

1985: Une nouvelle construction augmente de 24 lits la capacité d'accueil annuelle et double les salles de séjour.

1987: M. Benoît Lorrain devient le second directeur laïc. Le conseil d'administration est constitué de huit personnes dont 75 % ont un lien direct avec le monde de la surdité: personnes sourdes, parents d'enfants sourds, intervenants, etc.

1988: Ouverture du programme Répit-dépannage. Célébration du 40^e anniversaire de la fondation de la Villa Notre-Dame-de-Fatima., Travaux d'asphaltage de la route d'accès à la Villa. Subvention accordée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

1989: Association avec le Manoir Cartierville, le CCSMM et l'IRD, principalement pour l'utilisation des services spécialisés. Travaux d'aqueduc et d'égouts entrepris pour le raccordement aux installations municipales. Association avec le Club Lions de Québec.

1990: Fin des travaux d'aqueduc et d'égouts. Relocalisation des bureaux de l'administration à Vaudreuil, sur le site même.



Entourant soeur Rosanne Bérubé, nous voyons des représentants politiques et de précieux collaborateurs et collaboratrices qui rendaient hommage et disaient toute leur reconnaissance à soeur Rosanne Bérubé. Première d'une longue lignée de religieuses au dévouement admirable qui ont oeuvré au Centre depuis sa fondation. Afin de souligner cet engagement exemplaire, le Conseil d'administration du Centre Notre-Dame-de-Fatima a décidé de nommer la nouvelle salle de réception de l'auberge: «Salle Rosanne Bérubé». Photo: Yvon LATREILLE

1991: Service de camp d'été et de répit pour les personnes âgées sourdes. Rénovation intérieure du bâtiment d'accueil. Première campagne de financement adressée au public.

1992: Ajout d'un programme de vacances pour les personnes âgées sourdes.

1993: Association avec les Pionniers du téléphone d'Amérique (club de bénévoles).

1995: Acquisition du Centre Katimavik de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Vente du site de Vaudreuil à des intérêts privés.

1996: Déménagement. Ajout de nouveaux services (camp de jour, réception, ski de fond, etc.). Obtention du lauréat du Prix d'excellence de l'association des camps du Québec: la Guimauve d'or.

1997: Aménagement des sites d'activités. Début de la construction de l'auberge.

1998: Ouverture officielle de l'auberge et lancement des festivités du 50^e anniversaire de fondation.

Calendrier des festivités du 50^e anniversaire

- 15 août 1998 Épluchette de Blé d'Inde en collaboration avec le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)
14 septembre Tournoi de golf bénéfice - Club privé de l'Île-Perrot commanditaire principal les Pionniers du téléphone d'Amérique
27 septembre Journée porte ouverte «spaghetti» en collaboration avec le Club abbé de l'Épée
3 octobre Journée souvenir pour la Communauté des soeurs de la Providence
29 octobre Grand banquet d'huîtres à volonté à Montréal en collaboration avec l'Institut Raymond-Dewar
12 décembre Soirée des bénévoles et des employés du Centre
7 mars 1999 Brunch annuel
9 avril Clôture des festivités Souper bénéfice et Vin et fromage

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Pêche sur la glace - Journée-spaghetti - Vente des gâteaux aux fruits - Des lapins de chocolat Épluchette de blé d'inde - Visite au Manoir Cartierville - Souper «Cochon braisé», etc.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS) B.P. 114, Succursale «R» Montréal (Québec) H2S 3K6

LION ANDRÉ WEIR Président 1998-1999

Guy FREDETTE Secrétaire Tél.: (514) 598-5748 ATS/FAX

Extrait du discours prononcé par le vice-président lors du lancement des festivités

«Nos us et coutumes ont comme rythmé notre vie de points d'arrêt qui sont à la fois des lieux de reconnaissance et des lieux de vision nouvelle. Ces points d'arrêt nous ramènent aux questions de fond, à ces questions qui effectuent comme l'ancrage de notre orientation dans le présent et dans l'avenir.

«Nous sommes aujourd'hui à l'un de ces points d'arrêt, un festin celui-là, celui d'un jubilé, et ses questions de base peuvent être:

Qui sommes-nous? Qui desservons-nous? Pourquoi existons-nous?

«Qui sommes-nous dans ce moment présent, après 50 années d'existence, de recherches, de réalisations diverses?

«L'énoncé de la mission de ce centre dit ceci et je cite: ' Le Centre Notre-Dame-de-Fatima est un organisme charitable qui a pour mission d'offrir des services spécialisés adaptés aux besoins des personnes sourdes et malentendantes. Ces services sont offerts en complémentarité avec la famille, les réseaux des services sociaux et de l'éducation et ce, afin de contribuer à la croissance, au bien-être et à l'épanouissement de ces personnages.

«Qui sommes-nous? Un organisme charitable. Qui desservons-nous? Des personnes sourdes et malentendantes. Pourquoi existons-nous? Pour contribuer, par nos services, à la croissance, au bien-être et à l'épanouissement de ces personnes.

«En continuité avec les milieux d'enseignement et d'éducation pour des personnes sourdes ou malentendantes, le Centre Notre-Dame-de-Fatima offre les services d'appoint qui permettent à une personnalité de s'ouvrir à son propre potentiel, de créer des alliances avec un environnement qui n'a jamais fini de dévoiler ses richesses et ainsi de croître, de s'épanouir selon toutes les dimensions du projet de Dieu sur chacun de ses enfants.

«On devine qu'un tel objectif ne peut être poursuivi que par une équipe qui a d'abord un leader convaincu, capable de la rassembler autour d'une même vision et de la projeter dans une action humanitaire éducative et constructive.

«(...) Il faut noter par ailleurs que ce centre, identifié comme organisme charitable, vise à rendre accessible ses services aux plus démunis en se dotant de ressources financières complémentaires pour parvenir à ne refuser personne à cause d'insuffisance monétaire. Il offre aussi des services diversifiés correspondant aux différents besoins, que ce soit aux niveaux physique, intellectuel et psychologique, tenant compte des âges et des moyens de communication.

«Disons enfin que même si le Centre a une clientèle prioritaire bien ciblée, il veut rester ouvert aux besoins de la communauté environnante et est bien aise de desservir la jeunesse des alentours à des heures appropriées, de même qu'aux différents groupes venus pour des programmes qui leur sont propres.

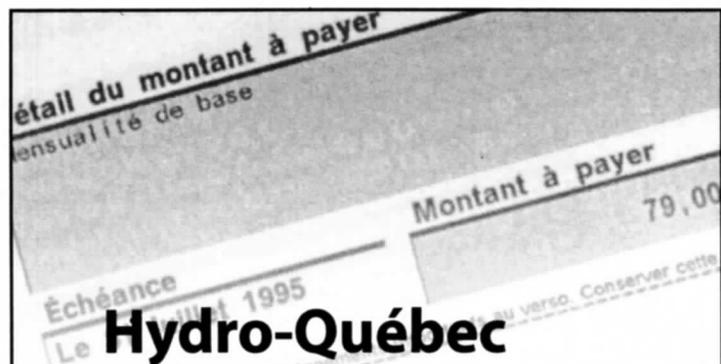
«Vous voyez que le Centre Notre-Dame-de-Fatima est plein de vie et qu'il veut vivre encore longtemps! Nous ne doutons pas que sa protectrice, Notre-Dame de Fatima, qui l'a vu naître, qui l'a accompagné dans son évolution au cours des 50 dernières années et qui a eu la délicatesse de la transplanter dans la belle paroisse qui lui est dédiée ici à l'Île-Perrot, continuera à lui être présente et inspirante.»

Un sceau d'excellence pour le Centre

En novembre dernier, le Centre Notre-Dame-de-Fatima recevait le prix d'excellence de la Guimauve d'or, remis par l'Association des camps du Québec. Le camp était aussi en lice pour une mention dans la catégorie Coup de coeur.

Le seul camp spécialisé au Québec pour les enfants sourds et leur famille a été reconnu comme celui s'étant le plus illustré dans son développement parmi les 130 membres accrédités de l'Association des camps du Québec et ce, lors de la dernière année.

Une première sélection a permis de garder douze semi-finalistes parmi lesquels quatre candidatures ont été retenues par les membres du jury formé de Éric Trottier, journaliste à La Presse, Geneviève Bédard, ex-directrice de camp et Stéphane Corbeil, éditeur et rédacteur en chef de la revue de plein air Espaces. Félicitation à tous! ■



Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443**.





AIM CROIT

La recherche d'emploi à l'heure d'Internet

Par l'équipe AIM CROIT



Salutations à tous les lecteurs! Nous espérons que les vacances ont été profitables et que les chercheurs d'emploi ont fait le plein d'énergie. Septembre est aussi la période d'entrée en classe et, dans le but de contribuer nous aussi à l'avancement des connaissances, nous vous proposons des pistes de recherche d'emploi informatisé.

Plusieurs d'entre vous avez déjà fait connaissance avec Internet. AIM CROIT vous offre la possibilité d'étendre vos recherches sur ce réseau. En effet, le réseau Internet est maintenant disponible à nos bureaux.

Que peut-on faire comme démarches de recherche sur Internet?

Internet possède des banques de curriculum vitæ qui sont régulièrement consultées par des employeurs. Il est donc avantageux pour vous d'être présent dans ces banques, d'autant plus que l'inscription est gratuite. Internet vous offre aussi la possibilité, via certains sites, d'être contacté par courrier électronique chaque fois qu'une offre d'emploi disponible correspond à ce que vous cherchez. Vous pouvez obtenir de l'information sur différentes compagnies et ainsi mieux arrimer les besoins des employeurs avec la présentation de votre candidature. Différentes informations concernant le marché du travail sont aussi répertoriées.

L'avantage pour le chercheur d'emploi

L'utilisation d'Internet élimine plusieurs obstacles que vous rencontrez fréquemment avec les méthodes usuelles de recherche d'emploi. Ainsi, plus besoin de se préoccuper de la mauvaise température, des frais de papeterie et d'envoi, des délais postaux, etc. Bref, Internet est confortable, rapide et fiable! Un autre avantage non négligeable d'Internet, c'est qu'il n'existe aucune contrainte d'horaire. Vous pouvez consulter les offres

d'emploi à 4 h du matin si tel est votre désir. Comme vous pouvez le constater en consultant les adresses mentionnées plus loin, le guichet d'emploi est disponible via ce réseau.

L'avantage pour l'employeur

Après une période d'apprivoisement, les employeurs semblent maintenant reconnaître les avantages que leur procure Internet. C'est pour eux un moyen rapide et efficace d'entrer en contact avec les candidats potentiels. Bien sûr, ils deviennent curieux de connaître la maîtrise informatique des candidats, surtout si le poste l'exige. Ils n'ont pas besoin de chercher parmi une montagne de papier leur perle rare.

Les adresses utiles

Offres d'emploi et candidatures

- Impact emploi: impactemploi.infinet.net
- The Monster Board of Canada: french.monster.ca/home.htm
- ActivEmploi: www.activemploi.com
- Guichet emplois: jb-ge.HRDC-DRHC.gc.ca
- Career Mosaic Québec: www.careermosaicquebec.com

Aide à la recherche d'emploi

- Idcllic: idcllic.collegebdeb.qc.ca
- Cyberstage: cyberstage.collegebdeb.qc.ca
- Info-Emploi Canada: www.info-emploi.ca
- Club de recherche d'emploi (CRE): www.cre.qc.ca

Info Entrepreneurs: infoentrepreneurs.org

Ces adresses ne sont qu'une base et plusieurs possibilités s'offrent à vous. Nous vous invitons donc à venir vous initier. ■

Nouveau conseil d'administration de l'Amicale des Sourds du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Voici le nouveau conseil d'administration de l'Amicale des Sourds pour l'année 1998-1999. Les membres furent élus lors de l'élection du conseil, tenue le 26 avril 1998.

Président
Vice-président
Secrétaire
Secrétaire-archiviste
Trésorier
Trésorier adjoint
Directeur général
Directrice

Jean-Yves Bouchard
Claude Savard
Suzanne Harvey
Hélène Tremblay
Michel Dubé
Yves Benoît
Henri-Paul Desgagnés
Pierrette Lavoie ■



CENTRE ALPHA-SOURD

Pour toutes informations, aux ateliers:

65, de Castelnau ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-5334/279-7609 ATS — Fax: (514) 279-5373

AU BUREAU: 5115 Trans Island, bureau 240
Montréal (Québec) H3W 2Z9

Tél.: (514) 484-8341 — Fax: (514) 484-8021

Félicitations à Julie-Moon Tremblay, un modèle pour les Sourds!

Mme Tremblay, une personne sourde gestuelle originaire de Gatineau, fut l'une des deux gagnantes d'une bourse d'études de la Banque nationale du Canada. Cette bourse, d'une valeur de 1 500 \$ était accompagnée d'un emploi d'été au Trust Général, filiale de la Banque Nationale.

Ce n'est pas la première fois que Mme Tremblay est candidate à cette bourse puisqu'elle en était l'une des finalistes l'an dernier dans la catégorie «Étudiant de niveau universitaire ayant une déficience physique ou sensorielle». Bien qu'elle n'ait pas remporté de prix l'an dernier, elle a tout de même bénéficié d'un emploi à la Banque nationale située à Saint-Léonard.

Poursuivant ses études en comptabilité à l'UQAM, Mme Tremblay espère obtenir le titre de comptable à la fin de ses études. Son emploi d'été l'amènera à me côtoyer puisque je travaille moi-même au Trust Général depuis déjà un an. J'étais d'autant plus heureux de son affectation avec moi parce qu'elle me donnera la chance de travailler avec une personne sourde, mais encore mieux, avec une amie d'enfance.

Julie, je te connais très bien. Tu as su passer à travers plusieurs épreuves et tu as cru en tes capacités. Tu seras un modèle pour la génération future en démontrant que les Sourds sont capables d'aller loin dans la vie!

Bravo Julie et au plaisir de se revoir bientôt au Trust Général.

Alain TURPIN ■



Une histoire de retrouvailles bien réussies

Par Jean-Jacques ARCHAMBAULT, collaboration spéciale

Il était une fois un groupe d'anciennes et d'anciens étudiants de la polyvalente *Lucien-Pagé* qui avaient le goût d'échanger après une séparation de **25 ans**. Eh oui!, les finissants(tes) de la PLP de 1972-1973 se sont donné rendez-vous le 16 mai dernier à l'Île-Perrot. **Quel endroit fantastique pour des retrouvailles!**

Chapeau aux organisateurs: André, Yolande, Alain, Claire, Régine et Denis. Cette rencontre fut l'occasion d'une pause afin d'exprimer la gratitude envers tous les bienfaits reçus et l'abondance dans chacune de nos vies respectives.

C'était beau à voir!

Quant à moi, je n'aurais jamais pu refuser l'invitation parce que ça me rappelait tellement de beaux souvenirs. C'était le «fun» de voir le visage et les yeux réjouis de tout le monde réuni. Dans l'après-midi, il y eut quelques moments forts. Par exemple, lorsque Ginette Duclos est apparue. WOW! les filles ont crié de joie. Elles se sont toutes retrouvées pour jaser et échanger avec Ginette. Même si elle n'enseigne plus aux sourds, elle communiquait très bien. Cela a aussi fait plaisir à tous lorsque soeur Odette est aussi venue saluer le groupe. Et j'oublie plusieurs personnes qui ont participé à l'événement. Un seul regret, l'absence du professeur Ginette Fortin.

Je reprends les mots d'André Bernier qui, lors de l'événement, a dit: «*Les gens qui sont venus à cette rencontre amicale ont vu l'amour dans le ciel bleu, parce qu'il fait très, très beau*».

Encore une fois bravo aux organisateurs. ■



Marielle Fiset, Micheline Martineau, Linda Simard, Daniel Rouleau, Marthe Gagné, Ghysline Fiset, Yolande Lavoie, Raymonde Tremblay.



Alain Beaulieu, Michel Lussier, Jacques Bélanger, André Bernier, Alain Mercier, Michel Bouthilllette.



Jacques Hamon, Paul Valliant, Serge Bergeron, Guy Morin, Pierre Gauthier, Richard Maltais.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Alain Mercier, Régine Fortin, Yolande Lavoie, André Bernier, Denis Galipeau, Claire Bélanger.



Des élèves heureuses de retrouver leur professeur: Claudine Guérette, Denise Aubé, Monique Adam, Ginette Sarrazin, ancienne enseignante à l'annexe, Ginette Duclos, Louise De Serres, Francine Campbell, Régine Fortin et Pierrette Lapalme.

Huguette Caron



Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 765-0823

Petites

règles de

français

élémentaire

Par **Monique THERRIEN**, (*Mme Therrien est rédactrice de métier. Elle possède un certificat en français écrit ainsi qu'un baccalauréat en Études littéraires. Elle est correctrice pour Voir Dire depuis maintenant trois ans. Elle maîtrise tout aussi bien l'anglais que le français tant parlé qu'écrit.*)

La langue française, nous le savons tous, est une langue colorée, riche et belle, mais combien compliquée à écrire parfois. C'est pourquoi, au cours des prochains numéros, je me propose de vous faire connaître certaines de ses règles écrites.

L'utilisation de la majuscule

Le Québec, bien qu'il conserve sa langue française, baigne dans une culture anglaise qui corrompt parfois tant le français oral qu'écrit. Ainsi, nous savons tous que le français du Québec comporte des anglicismes qui sont utilisés automatiquement.

Les membres de la communauté sourde tiennent à se définir comme un «peuple» distinct, ayant leur propre culture et leur propre langue. C'est pourquoi, ils utilisent la majuscule lorsqu'ils parlent de Sourds, tout comme on utilise la majuscule lorsque l'on parle d'un membre d'une nation (un Québécois, un Canadien, un Américain).

La majuscule ne s'applique pas aux mots sourd, québécois, canadien ou américain lorsqu'ils sont des adjectifs ou des qualités que l'on accorde à une personne ou à un objet.

Nationalité (nom propre)

un Sourd
un Québécois
un Canadien
un Américain

Adjectif (qualité)

un homme sourd
le peuple québécois
le drapeau canadien
la langue américaine

L'utilisation de la majuscule à l'adjectif (un homme Sourd) est une erreur et constitue un anglicisme. En effet, la langue anglaise exige que l'adjectif prenne la majuscule, ce qui n'est pas le cas en français.

Tout comme «la langue française» prend des minuscules partout, «française» étant un adjectif et «langue» un mot commun, nous écrivons «langue des signes québécois» ou «langue des signes québécoise». Ce n'est que lorsque l'on utilise un acronyme (ou sigle), LSQ, UQAM, CQDA, CCSMM, par exemple, que toutes les lettres seront en majuscule, sauf pour le mot «cégep», qui provient de «collège d'éducation générale et professionnel», et qui est devenu un mot commun. C'est pourquoi cégep peut aussi s'écrire au pluriel: des cégeps.

Personnellement, je préfère écrire «langue des signes québécois» plutôt que «langue des signes québécoise» parce que ce sont les signes qui sont québécois dans cette construction-ci. Si nous voulions insister sur l'aspect québécois de la langue, il faudrait, à mon avis, écrire en français correct «langue québécoise des signes», ce qui donnerait comme acronyme LQS.

J'espère que ce premier volet des «Petites règles de français élémentaire» vous a plu. Pour plus de détails, vous pouvez communiquer avec moi par voix, ATS ou télécopieur au (450) 479-1020 ou par courrier électronique à motamot@videotron.ca. ■

Nouveau départ de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu



Par **Robert FRANCOEUR**, secrétaire et **Daniel FILION**, président

Plusieurs d'entre vous se demandent: «Qu'est-ce qui se passe à l'ASHR?» Tout ce qui circulait dans le milieu était soit de mauvaises nouvelles, soit la rumeur de division de l'organisme en deux groupes comme cela est déjà arrivé dans d'autres régions. Qui d'entre vous n'a pas eu écho de nos querelles et de la création d'une nouvelle association? Les querelles internes se sont résolues lors de l'assemblée générale du 23 mai dernier par la création de règlements généraux de la corporation. Un nouveau comité exécutif fut élu, soit cinq personnes dont aucune ne provenait de l'ancien conseil d'administration. Pour ce qui est de la création d'un autre organisme de Sourds dans la région, cette rumeur non fondée était engendrée par la frustration de certains membres.

Nous tenons à remercier l'ancien conseil d'administration, présidé par M. Bernard Latour, qui a su naviguer contre vents et marées lors de cette mauvaise période. Nous souhaitons à tous les anciens administrateurs de meilleurs résultats dans leurs travaux futurs et de pouvoir garder en souvenir les bons moments passés au conseil d'administration. Nous tenons aussi à remercier MM. Gaston Giroux, Denis Martel et Nicole Filion pour leur implication lors de la création et la rédaction des règlements généraux de l'organisme.

L'ASHR s'est donc donné un nouveau conseil exécutif, le 23 mai dernier, qui est composé du président Daniel Filion, du vice-président Serge «Elvis» Drouin, du secrétaire Robert Francoeur, de la trésorière Nicole Filion et de l'organisateur Daniel Malenfant.

Le renouvellement des cartes de membres se fera au cours de l'été et ce, jusqu'à la fin septembre. Le coût sera de 10 \$ par personne lorsque deux personnes et plus habitent ensemble et de 12 \$ pour les personnes seules. Les membres qui ont déjà payé leur carte de membre de l'an dernier verront celle-ci être renouvelée gratuitement en guise de petit cadeau pour palier aux problèmes vécus l'an dernier.

Les personnes qui souhaiteraient seconder le conseil exécutif lors des activités pourront offrir leurs services à titre de volontaires. Leurs services seront requis lors de grande affluence ou pour de légères tâches durant les activités. Un délégué fut aussi nommé afin de représenter l'organisme lorsque les officiers ne seront pas en mesure de le faire eux-mêmes. Tous ces postes sont temporaires et reliés directement à une tâche précise. Le choix des volontaires se fera parmi tous ceux et celles qui auront offert leurs services alors que le choix du délégué se fera suivant des critères précis.

Les coordonnées de la corporation sont restées les mêmes, sauf pour le numéro de téléphone qui est désormais le (450) 359-7596.

Les activités reprendront le 29 août prochain lorsque l'ASHR tiendra une épluchette de blé d'Inde au parc Paul-Beaulieu à Saint-Jean. ■

Association des Sourds du Haut-Richelieu, inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Daniel Filion, président
Serge Drouin, vice-président
Nicole Filion, trésorière
Robert Francoeur, secrétaire
Daniel Malenfant, directeur

29 août 1998:Épluchette de blé d'Inde au Parc Beaubien
à St-Jean-sur-Richelieu



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4
Tél.: (514) 359-7596



Nouvelles du CLSM

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Il y a quelques temps, des rumeurs de déménagement circulaient dans la communauté. En effet, le conseil exécutif est à la recherche d'un local, au premier, afin de permettre un meilleur accès aux personnes en fauteuil roulant. Pour plus d'information, contactez le secrétaire, Guy Fredette, par téléphone au 271-4317 ou par télécopieur au 271-3577. ■

Photographe: Guy FREDETTE



Lors de la dernière assemblée générale du CLSM, qui avait lieu le 19 avril 1998, Guy Fredette a invité la présidente du *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)*, Réjeanne Livernois, à faire une annonce spéciale. Le trésorier du Club, Maurice Livernois, a remis à la présidente du Centre, Christiane Ste-Marie, un chèque de 1 000 \$. Ils sont entourés des membres du *Club Lions* et des membres du conseil exécutif du Centre.



On voit ici les bénévoles qui ont préparé un savoureux buffet froid ainsi que l'animateur Mathieu Larivière qui semble avoir une faim de loup.



Le 3 mai dernier, avait lieu l'élection du conseil exécutif du CLSM. Christiane Ste-Marie fut élue présidente, sans opposition, Mathieu Larivière, premier vice-président, Dina Francisque, élue deuxième vice-présidente, Gilles Gravel, réélu trésorier et Guy Fredette, réélu secrétaire.



Plus de 150 personnes ont assisté à la soirée de remise de trophées pour les prix *Loisirs* et *Sports* du CLSM. La soirée s'est terminée par un buffet froid.

Ligne de commentaires - Service Relais Bell (SRB)

Par Yvon MANTHA, CQDA

Il est très important de faire part de vos commentaires ou remarques ou d'enregistrer une plainte sur la ligne de commentaires du Service de relais Bell. Suite à votre appel, un responsable vous rappellera dans les plus brefs délais. La ligne de commentaires du SRB, le 1-800-771-6179, est accessible aux usagers vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. *Faites parvenir le texte de votre imprimante au CQDA* qui vérifiera avec le SRB qu'il a bien été reçu.

N'attendez pas au lendemain. À la moindre plainte ou insatisfaction concernant le SRB, téléphonez. Chaque petit geste de pression peut mener loin... Réagissez! ■



Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Jocelyn Lambert, président
Arthur Drouin, vice-président
Juliette Drouin, secrétaire

Pierrette Groulx, trésorière
Jean-Claude Simoneau, directeur
Clément Constant, directeur

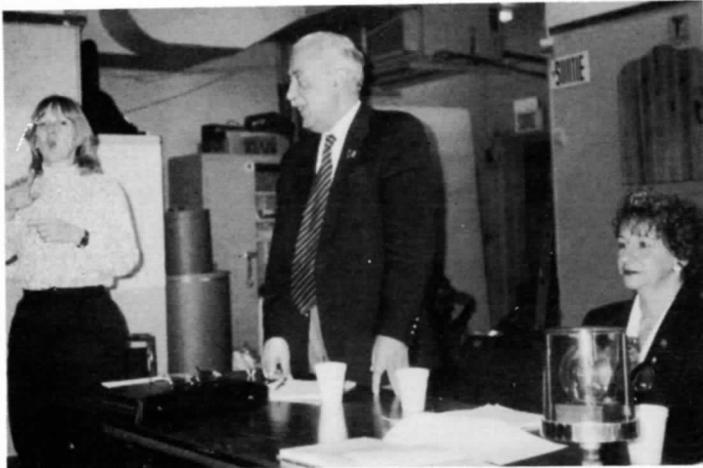
Claude St-Cyr, directeur
Andrée Brochu, directrice
Maryse Dorion, directrice



Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) a reçu la visite du gouverneur Lion, Michel Fecteau, du Club Saint-Luc. Son arrêt chez nous faisait partie de sa grande tournée des 57 clubs de la province de Québec. ■



Le président de la zone 57 est, le Lion Salah Achhar du Club Lions de Montréal-Ahuntsic a rendu visite au Club de Villeray.



Voici les bénévoles qui posent fièrement pour la photo. Ce sont eux qui ont servi le spaghetti aux plus de 250 personnes présentes pour l'événement.



Le Club Lions a offert un don de 1 500 \$ au Comité surdité. On voit ici son président Bernard Rivet et le coprésident André Weir.



On voit ici Mme Marguerite Fecteau, mère du gouverneur Michel Fecteau, en compagnie de Francine Livernois, interprète, et de Normand Lapalme, chef du protocole.

Photographe: Guy FREDETTE



Le Lion Maurice Livernois, trésorier, a remis un chèque de 500 \$ au gouverneur Fecteau, en guise de contribution à diverses causes dont les chiens guides, le diabète, Sightfirst, etc.

Bonnes vacances à tous!

Toutes nos félicitations!



au Centre
Notre-Dame-de-Fatima

Naissance et baptême

Jade est née le 2 février 1998. Second enfant de France Desrosiers et Daniel Lamarre, elle a été baptisée le 10 mai 1998.

Félicitations aux heureux parents!

Décès

Après une longue maladie, M. Charles Pranevicia est décédé à Verdun, le 19 mai dernier, à l'âge de 82 ans. Il laisse dans le deuil son fils Gary.

À Montréal, le 27 mai 1998, est décédé M. Réal Michaud, à l'âge de 66 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Georgette Hébert, sa fille Francine (Jocelyn Lévesque), ses petits-enfants Yoann et Youri ainsi que plusieurs parents et amis.

À Sherbrooke, est décédé Léonard Houde à l'âge de 90 ans. Il laisse dans le deuil, sa fille Marie-Claire, sa belle-soeur Irène Vachon et son beau-frère Rolland Vachon ainsi que plusieurs parents et amis.

Le 9 mars 1998 est décédé Jean-Paul Delamarre, à l'âge de 75 ans. Il laisse dans le seul sa conjointe Marguerite Lacombe.

Le 18 mai 1998, au Manoir Cartierville, est décédé Yves St-Laurent, à l'âge de 82 ans.

Le 28 mai 1998, Joseph Paquin est décédé à l'hôpital Jean-Talon à l'âge de 66 ans.

À Châteauguay, le 10 juin 1998, la mère de Lucie et Sylvain Brault est décédée à l'âge de 70 ans.

Nos sincères condoléances.

50^e anniversaire de mariage

Félicitations à Lucienne Simard et Réjean Brisebois qui ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage, le 6 juin 1998. ■

Hommage posthume à deux membres du Club abbé de l'Épée

Par Jacques RAYMOND, secrétaire du CAE.

Le 27 mai 1998, après une longue maladie, Dieu a rappelé notre confrère et ami Réal



RÉAL MICHAUD

Michaud. M. Paquin était aussi très impliqué dans le Club Abbé de l'Épée au poste de président pendant cinq ans et plus de quinze années à celui de secrétaire.

Les amis et membres du Club pleurent ces deux personnes qui nous ont quittés si jeunes.

Au revoir Réal! Au revoir Joseph! ■

Michaud. Durant de nombreuses années, M. Michaud s'est impliqué au sein du Club abbé de l'Épée au poste de vice-président, mais surtout comme membre actif «participant».

Le 4 juin 1998, l'âme de Joseph Paquin est allé rejoindre le Seigneur et celle de son ami Réal



JOSEPH PAQUIN

VOIR DIRE
S'défoule



Par Jeanne D'Arc DAIGNEAULT

Bon été de «Voir Dire s'défoule»

Si vous prévoyez voyager cet été, prenez une assurance-accident. Dernièrement, une de mes amies s'est cassé le bras et elle a touché 2000 \$... **Cette chance peut vous arriver demain...**

La nouvelle mariée: «Chéri, on devrait faire comme si nous étions mariés depuis longtemps»

Le nouveau marié: «C'est ça mon petit coeur, porte la valise»

Ayoye!

La femme: «J'ai bien cru que tu étais mort!»

Le mari: «Qu'est-ce qui te fais dire cela?»

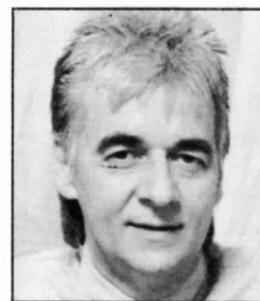
La femme: «Quelqu'un a parlé en bien de toi ce matin!» ■



Besoin de vacances!
Margarita Dynasty Hôtel
(5 étoiles) au Venezuela
Avion - hôtel - déjeuner
Prix spécial - guide sourd
5% de rabais sur le coût de l'avion
Information: P. Asselin (514) 956-0668 ats ou
A. Vézina (514) 323-0467 fax



CONCENTREZ SUR UNE IDÉE



Jacques DUFRESNE

Réformez votre vie

Objets du culte

Beaucoup de Sourds ou malentendants se disent: « Le culte catholique... protestant... israélite, ou toute autre religion est la meilleure». Toutes ces pensées négatives qui surgissent les mettent sur la défensive. Certains se retirent en disant; *Je veux être le meilleur.* Ils évitent les autres et refusent même de participer à des réjouissances, de peur d'être blessés.

Cette attitude provient de la crainte d'être rejetés et ceux qui l'adoptent ne font pas confiance en leurs forces spirituelles. Ils se rappellent le temps où les ministres du culte les manipulaient: «Tu ne crois pas, dis-tu? Mais voici le seul culte pur pour celui qui croit», etc.

Comprendre que c'est votre choix: *La clé de la santé, de la fortune, de la prospérité et de la réussite repose sur votre aptitude à faire des choix. Choisissez tout ce qui est vrai, agréable, noble et d'inspiration divine. Concentrez-vous sur des pensées, des idées et des images qui guérissent, qui bénissent, qui inspirent. Donnez la dignité et élevez votre être aux bienfaits de la vie.* ■



20 ans à votre service!

Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées

1001, boul. de Maisonneuve Est
4^e étage, P.P. 21
Montréal (Québec)
H2L 4P9

Administré par
L'Association
LA BOURGADE inc.

Téléphone: Voix (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126
Télécopieur: (514) 527-1028



15 ans à défier la différence Ça c'est du sport!

Par Joëlle BOULET, collaboration spéciale

Tout un *Défi sportif* a eu lieu du 29 avril au 3 mai dernier. Quinze ans de travail, de développement et surtout, quinze ans de partenariat avec des collaborateurs, fédérations et bénévoles ont fait en sorte que le *Défi sportif* 1998 soit une réussite.

Ce sont 1 400 athlètes de huit pays qui ont répondu à l'appel du *Défi sportif*. Quinze disciplines étaient au programme, dont trois nouvelles: le badminton, l'escrime et la gymnastique rythmique. Ajouter l'escrime comme discipline officielle s'est avéré un choix gagnant puisque quatre pays se sont joints aux escrimeurs canadiens: la France, la Pologne, l'Allemagne et l'Australie. La France a dominé la compétition en remportant l'or au fleuret, à l'épée et au sabre, autant au niveau féminin que masculin. Le Français, Robert Citerne, avoue que les compétiteurs canadiens sont de calibre plus faible, mais il assure que les Européens viendront à toutes les compétitions canadiennes pour promouvoir le sport et aider à le développer.

En course sur route, Chantal Petitclerc l'a remporté chez les dames (27:00:40) devant Diane Roy (28:40:21) et Sylvie Potvin (34:10:82). Chez les hommes, Mathieu Parent (23:50:21) a devancé Karl Marquis (23:50:45) et Mathieu Blanchette (23:51:19) qui est terminé troisième. Dans une lutte palpitante chez les quadriplégiques, André Beaudoin (28:07:26) a finalement franchi le fil d'arrivée devant Dean Bergeron (28:08:19).

Les finales de Classiques de basketball et de rugby 3,5 ont offert au public des moments mémorables. On se rappelle qu'en 1997, les *Generals* de Tampa Bay ont mis fin à la suprématie des



La présidente du Centre des loisirs des Sourds de Montréal, Christiane Ste-Marie et le secrétaire Guy Fredette posent fièrement avec Judy Richards, épouse d'Yvon Deschamps.



La représentante du hockey cosom pour le *Défi sportif* 1998, Luisa Attisano, en compagnie de la porte-parole officielle, Chantal Petitclerc (photographie de Pierre Labranche).

Cannibals du Colorado en remportant le tournoi. Hé bien!, les spectateurs ont eu droit à tout un match opposant les mêmes équipes, avec des *Cannibals* prêts à tout pour remettre la main sur le trophée. Avec une victoire de 30 contre 26, les *Cannibals* sont redevenus les champions de la Classique Loto-Québec de rugby 3,5. Les *Flying Cows* de Suisse sont repartis avec la médaille de bronze.

Une surprise nous attendait au basketball: l'équipe de Québec, *Le fleur de lys*, a confronté les *Spittfire Water Buffalo* de Toronto. Un match enlevé où la salle fut entièrement conquise par le jeu. Compte final: 62-52 pour le Québec. Une finale qui restera gravée dans les annales du *Défi sportif*. Les *Twin City Spinners* de Kitchener ont terminé au troisième rang.

Les hockeyeurs du Centre de loisirs des Sourds de Montréal ont également offert de très bons matchs aux spectateurs. Les hommes ont récolté moins de pénalités que l'an dernier, se concentrant plus sur un jeu stratégique qu'offensif. Les meilleurs compteurs pour l'équipe *Colombia* sont: Benoît Landreville (4 pts), Éric Guindon (3 pts) et Frank Leblanc (3 pts). Pour les *Salewoods*, Éric Chalifoux a compté quatre points, Kevin Quéérin-Caron, trois, et Marc Brunet, deux. Les *Salewoods* l'ont remporté sur les *Colombia* par les marques de 1-2, 5-3 et 8-7. Des matchs serrés qui ont tenu le public en haleine.

Chez les femmes, les meilleures compteuses sont Chantale Belisle de l'équipe *Gris*, qui a compté, en trois matchs, six des neuf points de son équipe. De l'équipe *Noir*, Sophie Léveillé a compté huit points sur un total de treize. Grande compteuse, Chantale Belisle visite aussi régulièrement le banc des punitions: deux punitions en trois matchs, tout comme sa coéquipière, Guylaine Boulanger. Les *Gris* l'ont emporté sur les *Noirs* par les marques de 2-8, 3-2 et 4-3. Frédéric Cormier du *Défi sportif* et Alain Turpin, administrateur à l'Association régionale, travaillent en concertation pour amener des équipes de Québec et Toronto au prochain *Défi sportif*. Un dossier à suivre!

Au tennis, en Classe A, Lucien Martineau l'a emporté sur Martin Larose 7-6 (8-6), et 6-3. En classe Open, Collin McKeage a vaincu Claude Brunet 4-6, 6-2 et 6-1. Éric Tanguay a remporté la médaille de bronze.

Tout un *Défi sportif* pour un 15^e anniversaire! Et ce n'est pas terminé, on vous attend pour la seizième édition du *Défi sportif* qui se tiendra du 28 avril au 2 mai 1999. Un rendez-vous à ne pas manquer!



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

17^e Championnat canadien
de balle-lente des Sourds 1998

à Calgary,
du 6 au 8 août 1998

6^e Championnat canadien de Dards
des Sourds

à Halifax,
du 26 au 28 novembre 1998

Pour information: Tél.: (514) 252-3069 / SRB: 1-800-855-0511

(suite et fin)



Quatre équipes participant au quinzième tournoi Défi sportif au Centre Claude-Robillard.

Photographe: Guy FREDETTE



L'équipe des Gris tente de compter à tout prix (photographie de Béatriz H. Sanchez).



Une bonne offensive de l'équipe des Gris (photo de Béatriz H. Sanchez).

Tout un Défi sportif en ce 15^e anniversaire!

Par Alain TURPIN, administrateur de l'ARLPHIM

Nous avons assisté, le 2 mai dernier à Montréal au Centre Claude-Robillard, à des matchs de hockey cosom excitants. En effet, quatre équipes du Centre des loisirs des Sourds de Montréal, deux équipes de filles et deux équipes de garçons, ont tenu le public en haleine. Les deux séries se sont rendues jusqu'à la limite des parties et se sont terminées en fusillades (voir autre texte).

Les sourds ont reçu les encouragements de dignitaires tels que M. Pierre-Paul Lachapelle, directeur général de l'Institut Raymond-Dewar et de M. Yvon Mantha, directeur général du CQDA.

C'est Mme Judy Richards, chanteuse et épouse du populaire monologuiste Yvon Deschamps, qui maîtrise la LSQ, M. Yvon Mantha et Mme Huguette Caron, interprète bien connue et membre du conseil d'administration depuis le tout début du Défi sportif qui ont remis les médailles aux Sourds.

Un merci particulier à la bénévole responsable des interprètes, Julie Plamondon pour l'organisation des interprètes.

En 1999, le Défi sportif espère accueillir des équipes de Sourds de Québec, Toronto, Belleville et Ottawa. ■

30^e tournoi annuel de l'AGSQ

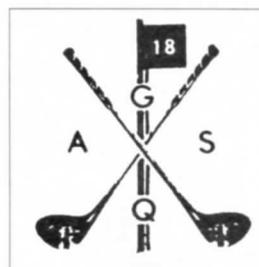
Par Alain TURPIN, secrétaire-trésorier

L'Association des golfeurs sourds du Québec (AGSQ) organisera pour une trentième fois, le 12 septembre prochain, son tournoi annuel au club de golf Le Cardinal.

Une soixantaine de golfeurs sont attendus à ce tournoi qui devient de plus en plus populaire avec l'ajout d'une nouvelle génération de jeunes sourds.

L'AGSQ désire rendre hommage aux «vrais fans» de golf, soient ceux qui ont joué plus de 25 parties avec l'AGSQ. Ce sont:

Gilles Babin, Marcel Bazinet, Gilles Boucher, Sylvain Brault, André Demers Jacques Giguère, Pierre Gonthier, Gérard Labrecque, André Leboeuf, Jean-Louis Leboeuf, Bernard LeSiège, Pierre LeSiège, Ange-Albert Thibert et Yves Turbide.



Serez-vous capables, au cours des trente prochaines années, d'égalier leur record de 25 parties et plus? Si vous souhaitez tenter votre chance, ne tardez pas à vous inscrire pour le 12 septembre prochain! Lors de cette

journée, il y aura de nombreux prix de présence! Le coût de participation varie selon les trois choix suivants:

- | | | |
|---------|---|-------|
| Choix 1 | Golf, souper et cadeaux - membres de l'AGSQ | 75 \$ |
| Choix 2 | Golf Par 3, souper et cadeaux - membres de l'AGSQ | 50 \$ |
| Choix 3 | Souper seulement | 35 \$ |

Pour plus d'information ou pour inscription, vous pouvez communiquer avec:

Alain TURPIN
(514) 495-2370
alturpin@total.net

Ginette GINGRAS
organisatrice Par 3
(450) 446-1163 ■

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.



Fondé en 1901 - Incorporé en 1965
LOISIRS - SPORTS - CULTURE

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8
ATS: (514) 277-4050 (pour les membres)
ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)
FAX: (514) 271-3577 / SRB: 1-800-855-0511



Le **Service de relais Bell...** vous connaissez ?

Bell
s'efforce
d'aider les
gens à
communiquer
avec *facilité* et
imagination
afin qu'ils
puissent
se réaliser,
grandir et
prosperer.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada met à leur disposition le Service de relais Bell (SRB).

À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut-être établie entre une personne entendant et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Informez-vous au :

Personnes sourdes 711

Personnes entendantes 1 800 855-0511

ou dirigez-vous à un de nos magasins *Téléboutique*^{MC} Bell.

